

## **ORDRE DU JOUR DU 7 MARS 2016**

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux du mois de février 2016
4. Approbation de la liste des comptes fournisseurs
5. Lecture de la correspondance
  - Moisson Mauricie – Demande de contribution financière
  - Association forestière Vallée St-Maurice – Mois de l'arbre et des forêts 2016
  - CAB de la Moraine – Semaine de l'action bénévole
  - CAB de la Moraine – Récupération de vêtements
6. Dépôt des écritures du journal général
7. Résolution concernant la reddition de comptes 2015 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
8. Résolution adressée à messieurs Reynald et André Massicotte / Abattoir Massicotte et fils Inc.
9. Questions diverses
10. Période de questions
11. Clôture de la séance

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes, tenue le 7 mars 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, située au 660, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes.

Sont présents :

|           |   |
|-----------|---|
| Monsieur  | Jean-Claude Milot, maire  |
| Mesdames  | Françoise Asselin, conseillère<br>Nicole Grenon, conseillère  |
| Messieurs | Jacques Lefebvre, conseiller<br>Frédéric Morissette, conseiller<br>Robert Normandin, conseiller<br>Daniel André Thibeault, conseiller |

Les membres présents forment le quorum.

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Jean-Claude Milot, maire de Saint-Luc-de-Vincennes. Manon Shallow, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait mention de secrétaire.

### 2. Ordre du jour

Chacun prend connaissance de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés au point 9, comme suit :

- Résolution pour autoriser le paiement de certains comptes
- Vélo Québec Évènements / demande pour le passage de Vélo-tour SP le dimanche 28 août 2016
- Comité des Loisirs et Social St-Luc-de-Vincennes / activités 2016

### 3. Résolution 2016-03-21

#### **Approbation des procès-verbaux du mois de février 2016**

Sur la proposition de Robert Normandin, appuyée de Nicole Grenon, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes approuve les procès-verbaux du mois de février 2016, tels que présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

### 4. Résolution 2016-03-22

#### **Approbation de la liste des comptes fournisseurs**

Sur la proposition de Daniel André Thibeault, appuyée de Jacques Lefebvre, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes approuve, en conformité avec le règlement 2007-359, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire :

- la liste des chèques émis (**liste sélective venant de l'historique des chèques**) au cours du mois de février 2016, datée **25 février 2016**, du chèque **3217 à 3230** et du prélèvement # **596** à # **609** pour les paiements effectués par Accès D, pour un montant total de **50 082.04\$** et approuve ainsi les comptes fournisseurs à payer de février 2016 (**analyse comptes fournisseurs**) datée du **25 février**

2016, pour des montants de **18 244.09 \$** inclus dans la liste des chèques émis;

- la liste des chèques émis (**rapport des salaires nets**) au cours du mois de février 2016, datée du **1<sup>er</sup> mars 2016**, pour les salaires versés du numéro # **503496** au numéro # **503516**; pour un montant total de **8 035.55 \$**.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 5. Lecture de la correspondance

### a. Moisson Mauricie – Demande de contribution financière

Moisson Mauricie nous adresse une demande de contribution financière pour une période de deux ans, sur la base que c'est un organisme qui offre des services d'aide alimentaire à nos citoyens. Le montant demandé est établi, en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire et il représente la somme de 141.12 \$ pour l'année 2016. Cette demande est aussi adressée à toutes les municipalités dont les citoyens bénéficient des services. Le conseil adopte la résolution ci-dessous :

Résolution 2016-03-23

#### **Résolution relative à une demande de contribution financière pour Moisson Mauricie**

**CONSIDÉRANT QUE** Moisson Mauricie adresse une demande financière à la municipalité, afin de permettre d'offrir des services d'aide alimentaire à nos citoyens;

**PAR CES MOTIFS**, et sur la proposition de Robert Normandin, appuyée de Nicole Grenon, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes accepte de verser à Moisson Mauricie une contribution financière de l'ordre de 50 \$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

### b. Association forestière Vallée St-Maurice – Mois de l'arbre et des forêts 2016

L'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice nous informe que mai sera le mois de l'arbre et des forêts. Il est possible de s'inscrire pour obtenir des plants de diverses sortes de feuillus et conifères. Les municipalités sont invitées à organiser des activités et à distribuer de jeunes arbres. Depuis 5 ans, nous avons distribué plus de 1 000 plants, le conseil est d'accord à ce que l'on continue cette activité de distribution.

### c. CAB de la Moraine – Semaine de l'action bénévole

La directrice générale madame Louise Baillargeon, invite la municipalité à se joindre à l'organisme pour souligner la Semaine de l'action bénévole, qui se tiendra du 10 au 16 avril prochain sous le thème «*Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif*». Il nous est demandé une contribution financière de l'ordre de 300.00 \$ afin de permettre, comme par les années passées, d'offrir gratuitement un repas de reconnaissance à l'ensemble des bénévoles du territoire.

Résolution 2016-03-24

**Résolution concernant une demande d'aide financière pour l'activité de reconnaissance des bénévoles du 14 avril 2016**

**CONSIDÉRANT QUE** le CAB de la Moraine adresse une demande financière à la municipalité, afin de permettre d'offrir gratuitement une activité de reconnaissance pour tous les bénévoles, incluant un gala, un repas chaud suivi d'une prestation musicale à l'ensemble des bénévoles du territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

**PAR CES MOTIFS**, et sur la proposition de Frédéric Morissette, appuyée de Jacques Lefebvre, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes accepte de verser au Centre d'action bénévole de la Moraine une contribution financière de l'ordre de 200 \$.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

**d. CAB de la Moraine – Récupération de vêtements**

Madame Louise Baillargeon, nous transmet une correspondance pour nous sensibiliser à la récupération de vêtements et de l'impact, lorsque des bacs de récupération de vêtements de d'autres organismes se retrouvent sur le territoire de la MRC des Chenaux. C'est-à-dire que les contenus desdits bacs ne seront pas destinés à des gens de notre milieu, mais plutôt à une clientèle issue du milieu urbain. Un texte sera publié dans le bulletin municipal, afin que les citoyens qui sont sollicités par des organismes hors de notre territoire; comprennent aussi l'impact de remettre leurs biens à des organismes extérieurs. Madame Asselin suggère la tenue d'une collecte annuelle dans les municipalités, cette suggestion sera transmise au CAB de la Moraine.

**6. Dépôt des écritures du journal général**

La directrice générale dépose les écritures du journal général du mois de février 2016.

**7. Résolution 2016-03-25**

**Résolution concernant la reddition de comptes 2015 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 66 026 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées pour la municipalité sur les routes susmentionnées;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Annexe A démontre des dépenses de l'ordre de 73 623.75 \$ pour l'entretien d'été et de 62 308.47 \$ pour l'entretien d'hiver, pour un total de 135 932.22 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**un vérificateur externe présente dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes **l'Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

**PAR CES MOTIFS**, sur la proposition de Nicole Grenon, appuyée de Françoise Asselin, il est unanimement résolu et adoptée que la Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

8. Résolution 2016-03-26

**Résolution adressée à messieurs Reynald et André Massicotte / Abattoir Massicotte et fils Inc.**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Reynald Massicotte a fondé l'entreprise Abattoir Massicotte et fils Inc. (incorporé en 1980), qui a débuté ses opérations en 1960 par la construction d'un petit abattoir;

**CONSIDÉRANT QU'**au cours des années suivantes, messieurs Massicotte, père et fils, ont adapté l'entreprise afin de la développer et qu'en 2003 il y avait de 15 à 20 personnes qui y travaillaient;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 2010 quelques projets ont fait l'objet d'une reprise des activités et de l'acquisition de l'entreprise, suite à la formation d'une Coopérative dans le but de poursuivre les activités de transformation;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entreprise depuis plus de 50 ans contribue au développement économique local;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur André Massicotte souhaitait conserver les emplois des personnes qui travaillaient avec lui depuis de nombreuses années et que beaucoup de démarches et d'énergie ont été nécessaires pour mettre en place la Coopérative Massicotte;

**PAR CES MOTIFS**, et sur la proposition de Jacques Lefebvre, appuyée de Frédéric Morissette, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes adresse ses remerciements à messieurs Reynald et André Massicotte pour leurs implications et le labeur accompli au sein de l'entreprise Abattoir Massicotte & fils Inc. et aussi pour sa continuité dans la communauté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. **Questions diverses**

a. Résolution 2016-03-27

### **Résolution pour autoriser le paiement de certains comptes**

**CONSIDÉRANT QUE** des factures ont été reçues après la transmission de la liste aux élus;

**PAR CES MOTIFS**, et sur la proposition de Jacques Normandin, appuyée de Nicole Grenon, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à procéder au paiement des comptes apparaissant ci-dessous, pour les factures à payer soumises au conseil en date de ce jour; pour une somme n'excédant pas 5 951.82 \$.

| <u>Fournisseurs</u>                    | <u>Montant</u>     |
|--|--------------------|
| Pomplo                                 | 25.02 \$           |
| Aon Hewitt/RREMQ                       | 957.22 \$          |
| Atelier D. Lefebvre                    | 11.49 \$           |
| Bernard Gauthier (2012)                | 461.63 \$          |
| Hydro-Québec                           | 2 298.75 \$        |
| Pintey Bowes                           | 287.44 \$          |
| CSST                                   | 97.88 \$           |
| Poste Canada                           | 37.27 \$           |
| Remises (taux réduit et taux régulier) | 1 022.67 \$        |
| Visa Desjardins                        | 96.00 \$           |
| Xerox                                  | 32.49 \$           |
| Groupe Environex                       | 373.96 \$          |
| Moisson Mauricie                       | 50.00 \$           |
| Cab la Moraine                         | 200.00 \$          |
|  | <b>5 951.82 \$</b> |

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

b. **Vélo Québec Évènements / demande pour le passage du Vélotour SP le dimanche 28 août 2016**

Madame Rébecca Desaulniers de Vélo Québec Évènements, nous transmet les informations concernant le Vélotour SP région de Trois-Rivières et étant donné que Saint-Luc de Vincennes se trouve à la moitié du parcours de cette randonnée; elle aimerait y installer une halte-dîner. L'activité se tiendra le dimanche 28 août prochain, cette randonnée permettra à 1 000 cyclistes de traverser notre région, elle nous soumet le parcours qui sera emprunté. Le conseil est d'accord avec cette demande.

Résolution 2016-03-28

**CONSIDÉRANT** la demande qui nous est adressée par Vélo Québec Évènements pour le Passage du Vélotour SP dimanche 28 août 2016;

**PAR CES MOTIFS**, et sur la proposition de Frédéric Morissette, appuyée de Nicole Grenon, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes donne accès aux installations de l'Édifice municipal (locaux, services sanitaires, terrain, aire gazonnée et aux stationnements) situé au 660, rue Principale à Saint-Luc-de-Vincennes à l'organisme Vélo Québec Évènement dans le cadre du Passage du Vélotour SP le dimanche 28 août 2016.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers.

**c. Comité des Loisirs et Social St-Luc-de-Vincennes / activités 2016**

Monsieur Daniel André Thibeault informe le conseil municipal des activités à venir pour le comité des Loisirs. Il y a aura le méchoui annuel le 4 juin prochain, il est aussi prévu une activité pour la Fête Nationale le 23 ou 24 juin; pour cette activité une demande d'aide financière sera d'ailleurs adressée à la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie.

**10. Période de questions**

Aucune présence.

**11. Résolution 2016-03-29**

**Clôture de la séance**

Sur la proposition de Nicole Grenon, appuyée de Jacques Lefebvre, le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes lève la séance 20 h 35

---

Jean-Claude Milot, maire

---

Manon Shallow, dir. gén. & sec.-très.